Programme de Formation

Préparation au concours d'entrée aux instituts de formation des cadres de santé

Organisation

Durée : 105 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Se référer à la section II du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 et à l'arrêté du 17 mars 1995 paru au Journal Officiel du 26 avril 1995

Objectifs pédagogiques

Se préparer à l'épreuve écrite d'admissibilité en : développant des capacités de réflexion, d'analyse et de synthèse autour des représentations et du positionnement du métier de cadre, du management, de la politique de santé, et en s'exerçant aux différentes techniques d'expression écrite.

Se préparer à l'épreuve orale d'admission : présentation du CV, méthodologie d'élaboration et finalité du projet professionnel pour construire et rédiger le dossier professionnel, développement des capacités d'expression orale : fluidité verbale, reformulation, enjeux de la prise de parole.

Description

1ère session : acquérir les méthodologies et techniques :

- L'introduction générale de l'épreuve écrite d'admissibilité.
- Technique de lecture de dossiers.
- Mise en évidence d'une problématique.
- La méthodologie de rédaction de synthèse de documents et d'argumentation écrite.
- L'élaboration du projet professionnel.
- Expression orale : clarté et logique de l'expression, argumentation et improvisation.
- L'exposé oral : présentation du cursus et projet professionnel.
- Réflexion autour de la fonction cadre de santé et de son positionnement au sein de l'institution.

2ème session : s'approprier les méthodes et techniques :

- Épreuve de commentaire d'un ou plusieurs documents
- Évaluation individuelle de l'épreuve suivie d'exercices d'approfondissement.
- Méthode de gestion du trac et de l'émotivité.
- Approche et échanges autour du management

3ème session : approfondir et consolider ses acquis :

- Exercices d'expression écrite et orale selon les besoins.
- Épreuve de commentaire d'un ou plusieurs documents
- Évaluation individuelle de l'épreuve suivie d'exercices de renforcement.
- Réflexion et apports autour des grands axes de la politique de santé
- Mise en situation de l'épreuve orale devant jury : présentation et argumentation du cursus et du projet professionnel donnant lieu à une évaluation et une analyse de la prestation de chaque participant.

- Bilan individuel.

Prérequis

Se référer à la section II du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 et à l'arrêté du 17 mars 1995 paru au Journal Officiel du 26 avril 1995.
Pour le suivi à distance : installer l'application Zoom en amont, avoir une connexion internet stable, un micro et camera.

Modalités pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- Une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques, associée à une démarche interactive et participative, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la dynamique du processus pédagogique.
- Une analyse des pratiques professionnelles : basée sur l'étude de cas et situations cliniques, elle favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.

Moyens et supports pédagogiques

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, méthodologiques, etc).

Modalités d'évaluation et de suivi

Un dispositif adaptable d'évaluation est mis en place en fonction des besoins et demandes spécifiques du client :

- Questionnaire en amont pour cerner les attentes et besoins du/de la stagiaire.
- Évaluation des connaissances au début de la formation.
- Évaluation des acquis en continu : quiz, questionnaires, étude de cas, mises en situation.
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation.
- Questionnaire individuel de satisfaction.
- Questionnaire « à froid » 3 mois après la formation (dispositif optionnel)